

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Holzschutz-Grund

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2018-0015

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0018118-0000

Table des matières

| | |
|--|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 1 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 2 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 2 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 3 |
| 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 4 |
| 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 5 |
| 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 5 |
| 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 5 |
| 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 5 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 5 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 5 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 5 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 6 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 6 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 6 |
| 6. Autres informations | 6 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|----------------------------------|
| Holzschutz-Grund |
| Primaire Protecteur Bois |
| HOUTBESCHERMINGSPRIMER KLEURLOOS |

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Remmers GmbH |
| | Adresse | Bernhard-Remmers-Str. 13 D - 49624 Lönigen Allemagne |
| Numéro de l'autorisation | BE2018-0015 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | BE-0018118-0000 | |
| Date de l'autorisation | 28/05/2012 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 31/03/2020 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|--|
| Nom du fabricant | Remmers GmbH |
| Adresse du fabricant | Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) |
| Nom du fabricant | Lanxess Deutschland GmbH |
| Adresse du fabricant | Business Unit material Protection Products, Biocides/ Regulatory Affairs, Building Q 18 51369 Leverkusen Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Business Unit material Protection Products, Biocides/ Regulatory Affairs, Building Q 18 51369 Leverkusen Allemagne |
| Substance active | 51 - Tébuconazole |
| Nom du fabricant | Lanxess Deutschland GmbH |
| Adresse du fabricant | Business Unit material Protection Products, Biocides/ Regulatory Affairs, Building Q 18 51369 Leverkusen Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Business Unit material Protection Products, Biocides/ Regulatory Affairs, Building Q 18 51369 Leverkusen Allemagne |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|------------------|-------------|-----------|------------|
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.3 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.5 |
| Solvent D60 | Hydrocarbons, C11-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclene, < 2 % Aromatics | | | 918-481-9 | 69.54 |
| 2-butanone oxime | | | 96-29-7 | 202-496-6 | 0.3 |

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient IPB et 2-butanone oxime. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Porter des gants de protection.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

NE PAS faire vomir.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux dispositions régionale / nationale en vigueur

Éliminer le récipient dans conformément aux dispositions régionale / nationale en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Fongicide****Type de produit**

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit est destiné à être utilisé sur du bois sans contact avec la terre, soit continuellement exposé aux intempéries ou protégé des intempéries, mais sujet à d'humidification fréquente, par ex. les façades, les fenêtres (parties intérieures et extérieures), les portes extérieures (parties intérieures et extérieures), les abris de voiture, les volets et les balustrades de balcon. Ne convient pas aux applications intérieures.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Aureobasidium pullulans spp.-Les champignons bleus-Hyphe|Champignons

Basidiomycetes:-Basidiomycètes pourrissant le bois-Hyphe|Champignons

Domaine d'utilisation

Extérieur

Classe d'utilisation 2 et 3

Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau -

| | |
|--|---|
| Méthode(s) d'application | <p>Utilisation professionnelle et non professionnelle</p> <p>Système Ouvert: traitement par pulvérisation - Utilisation professionnelle</p> <p>Système ouvert: aspersion - flow coating Utilisation professionnelle automated flow coating automated spraying automated dipping manual dipping</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>126.3 - 134.7 g/m² - 100 - Des champignons décolorants (tels que les champignons bleus) à un taux d'application de 134,2 g de produit / m² (160 ml de produit / m²) appliqués en 2-3 couches (160 ml de produit / m² représentent le taux d'application maximal, c'est à dire 2 couches de 80 ml de produit par m² ou 3 couches de 53 ml de produit par m²). Champignons pourrissants du bois à un taux d'application de 126,3 - 134,7 g de produit par m² (150 - 160 ml de produit par m²) appliqués en 2-3 couches (c'est à dire 2 couches d'au plus 80 ml de produit par m² ou 3 couches d'au plus 53 ml produit par m²).</p> <p>126.3 - 134.7 g/m² - 100 - Des champignons décolorants (tels que les champignons bleus) à un taux d'application de 134,2 g de produit / m² (160 ml de produit / m²) appliqués en 2-3 couches (160 ml de produit / m² représentent le taux d'application maximal, c'est à dire 2 couches de 80 ml de produit par m² ou 3 couches de 53 ml de produit par m²). Champignons pourrissants du bois à un taux d'application de 126,3 - 134,7 g de produit par m² (150 - 160 ml de produit par m²) appliqués en 2-3 couches (c'est à dire 2 couches d'au plus 80 ml de produit par m² ou 3 couches d'au plus 53 ml produit par m²).</p> <p>126.3 - 134.7 g/m² - 100 - Des champignons décolorants (tels que les champignons bleus) à un taux d'application de 134,2 g de produit / m² (160 ml de produit / m²) appliqués en 2-3 couches (160 ml de produit / m² représentent le taux d'application maximal, c'est à dire 2 couches de 80 ml de produit par m² ou 3 couches de 53 ml de produit par m²). Champignons pourrissants du bois à un taux d'application de 126,3 - 134,7 g de produit par m² (150 - 160 ml de produit par m²) appliqués en 2-3 couches (c'est à dire 2 couches d'au plus 80 ml de produit par m² ou 3 couches d'au plus 53 ml produit par m²).</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | <p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p> |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>Can / tin, 5; 25</p> |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisation professionnelle et non professionnelle: brosse / rouleau

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

pas de mesures d'atténuation spécifiques à l'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

pas de détails spécifiques à l'utilisation des effets directs ou indirects probables, des instructions de premiers secours et des mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

pas d'instructions spécifiques à l'utilisation pour l'élimination sûre du produit et de son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

pas de conditions spécifiques de stockage et de conservation du produit dans des conditions d'entreposage normales

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

L'autorisation est accordée pour la classe d'utilisation 2 et la classe d'utilisation 3. Le produit est destiné aux bois qui ne sont pas en contact avec le sol, soit exposés continuellement aux intempéries ou protégés des intempéries, mais soumis à des mouillages fréquents, par ex. façades, fenêtres (parties intérieures et extérieures), portes extérieures (parties intérieures et extérieures), abris d'auto, volets et balustrades de balcon.
Pas pour l'application à l'intérieur.

Usage industriel: flow coating (déluge), pulvérisation automatisée, trempage automatisé, trempage manuel

Utilisation professionnelle et non professionnelle: brosse / rouleau

Temps de séchage: 12 h dans des conditions normales (20 ° C / 65% d'humidité relative). Les basses températures, l'humidité accrue et les ingrédients de certains types de bois peuvent augmenter le temps de séchage. Laisser sécher au moins 24 heures dans des conditions normales avant d'appliquer une couche de finition.

Nettoyer les outils immédiatement après utilisation avec du savon chaud, puis rincer à l'eau claire ou utiliser un nettoyant commercial.

5.2. Mesures de gestion des risques

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Empêchez le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ni marcher dans les matériaux renversés. Fermez toutes les sources d'allumage. Pas de fusées éclairantes, de fumer ou de flammes dans la zone dangereuse. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Mettre un équipement de protection individuelle approprié.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sol ou air).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon et bien rincer. En cas d'irritation prolongée de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux:

Laver pendant 10 minutes au minimum sous l'eau courante - en maintenant les paupières ouvertes - puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Maintenir la personne touchée au calme et à l'air libre. Si des vomissements surviennent, la tête doit rester basse afin que le vomi ne pénètre pas dans les poumons. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si vous êtes inconscient, placez-le en position de récupération et consultez un médecin immédiatement. Maintenir une voie aérienne ouverte. Desserrez les vêtements serrés comme un col, une cravate, une ceinture ou une ceinture.

En cas d'inhalation:

Porter la personne touchée à l'air libre et au calme. En cas de douleur, consulter un médecin.

Fournir la respiration artificielle par une personne formée si la respiration est irrégulière ou arrêtée. Il peut être dangereux pour la personne apportant une aide par le bouche-à-bouche. Consulter un médecin si les symptômes sont graves ou durables. Si vous êtes inconscient, placez-le en position de récupération et consultez un médecin immédiatement.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

1. Usage professionnel et non professionnel:

Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre.

Ne pas vider dans les égouts.

Ne pas contaminer le sol, les plans d'eau ou les cours d'eau avec des produits chimiques ou des contenants usagés.

2. Utilisation industrielle:

Éliminer le produit chimique excédentaire, les matériaux contaminés (y compris la sciure de bois) et le contenant vide en toute sécurité en utilisant une méthode approuvée par le service d'élimination des déchets.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Entreposer le produit dans des contenants d'origine hermétiquement fermés (boîtes de conserve) à des températures supérieures à 0 ° C et inférieures à 30 ° C.

Durée de conservation jusqu'à 12 mois.

6. Autres informations